

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 29 janvier 2016

L'an deux mille seize, le vingt neuf janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. VANDEPUTTE Philippe, Maire de Chérence.

Étaient présents : M. VANDEPUTTE Philippe,

Mme JOLIVET Martine, M. Von DUNGERN Clemens, M. GASSE Roger, Mme VARET Hélène, M. WEINLAND Robert, Mme CHAGNON Laetitia, M. CHIALVO Michel, M. CHAPEL Antoine.

Absents : M. HAZARD Germain donne pouvoir à M. VANDEPUTTE Philippe ,
Mme DI FRANCESCO Josette.

Secrétaire de séance : M. CHIALVO Michel

Lecture du compte rendu de la séance du vingt sept novembre 2015 est faite et approuvée à l'unanimité.

Points sur les travaux

- Assainissement du foyer rural : les travaux sont terminés sauf le carrelage. Monsieur le Maire relance l'entreprise JLM TP.
- Foyer rural:
 - l'aménagement de la terrasse est envisagé: un devis en 2009 s'élevait à 113.000 € TTC. il y a lieu de prévoir 130.000 € au budget 2016;
 - les plans ont déjà été faits par M. Christophe Hazard ;
 - le problème des toilettes est à régler ;
 - la chaudière a été changée et le four acheté par le Foyer Rural est mis en place ;
- Aménagement de la venelle (sente le long du tennis) :
Des devis ont été faits:
 1. - Sté LCTP Yvelinoise : 11 924,00 € TTC pour la réfection de la venelle seule, en pavés
 2. - Sté JML TP: 24 060,00€ TTC pour la réfection de la venelle et l'aménagement de la coulée verte soit en grave ciment recyclé soit en grave liant routier avec curage du rû.
- Les travaux de la sente Proprette prévus en 2015 restent à réaliser.
- Un devis a été demandé à la société Guyot pour le fauchage des talus et l'élagage des chemins.
- La signature du contrat d'entretien pour le tennis a été faite avec un avenant pour le sable à la charge de la Sté d'entretien.
- Travaux au cimetière:
 - un devis pour l'abattage des sapins du cimetière pour un montant de 840 € TTC proposé par M. Nicolas Innemer est adopté à l'unanimité.
 - il y a lieu de prévoir la réfection du mur du cimetière. Un devis est demandé à M. François Varet.
 - une demande de dossier devra être établie auprès du PNR pour la venelle, le mur du cimetière ainsi que pour l'aménagement de la coulée verte.

- M.Weinland contactera la DRAC (ministère de la culture) pour une demande de subvention éventuelle pour la restauration du calvaire du cimetière. Il signale également un problème d'accès à certaines tombes.

Une mise à jour du plan des tombes et une notice réglementaire sont prévues au cours du premier semestre 2016.

Coulée verte

Une plantation de végétaux et d'arbres a été programmée par les Amis de Chérence pour le 20 mars. Une coordination aura lieu en concertation avec Mr le Maire car le curage du rû doit être réalisé avant celle-ci .

Chemin deMéretz

L'avaloir est souvent bouché par les boues provenant du ruissellement du Chemin de Méretz. Jean Paul Favre doit le déboucher régulièrement mais quelles solutions apporter pour régler ce problème récurrent? Refaire un avaloir plus grand, faire un puisard sur le chemin du Tertre St Denis? cette question est remise à l'étude.

Orientations Budgétaires

M. le Maire distribue aux membres du conseil municipal les documents préparatoires au budget 2016

Le prochain Conseil Municipal y sera principalement consacré.

Site internet de la commune

Monsieur Weinland indique avoir questionné l'UMVO (union des maires du Val d'Oise) prestataire du site internet de Chérence sur l'état d'avancement des travaux. Il leur a rappelé que nous avons fourni la quasi totalité de son contenu et que des choix avaient été effectués depuis décembre 2015. L'UMVO répond que la fin du développement du site devrait avoir lieu entre la mi-février et la fin février pour une livraison, après validation, dans la première quinzaine de mars 2016.

PLU

Une réunion de la commission urbanisme a eu lieu le 28 janvier 2016, en présence du bureau d'étude DIVERSCITIES mandaté, des représentants de la DDT, et du PNR chargés de nous accompagner et de nous présenter les différentes étapes de l'élaboration du PLU.

DIVERSCITIES a présenté le rapport diagnostic de Chérence:

il indique que la croissance démographique de Chérence évaluée à 0,82% est supérieure à 0,75%, plafond au dessus duquel, il est impossible d'urbaniser en dehors des limites du POS. De plus la commune de Chérence a une population en augmentation mais vieillissante.

Au cours de l'avancement de la réalisation du PLU, des réunions publiques seront organisées pour les habitants de la commune.

Il est rappelé qu'un cahier de concertation est mis à disposition des administrés afin que ceux-ci puissent faire part de leurs réflexions.

Point sur l'intercommunalité

- La crèche de Vétheuil est ouverte.
- La MARPA : son ouverture est prévue en mars 2016.
- SMIRTOM : Mr Renne a quitté ses fonctions de Président du Smirtom, M. Didier Gabriel Maire du Bellay en Vexin le remplace.

- SIGEL :le coût des NAP explose: il passe de 120€/enfant en 2014-2015 à 250 à 270€/enfant en 2015-2016. Cela s'explique par une recherche en qualité des interventions auprès des enfants et donc de prestations plus chères. Il y a également des problèmes de locaux. Il est envisagé de faire participer les parents à partir de septembre 2016 pour alléger la charge des communes.

Points divers

- M. le Maire fait lecture aux membres du conseil municipal des vœux reçus en mairie.
- De plus il donne lecture de la lettre de Mr LAMOUR concernant une plainte qu'il a déposée après avoir trouvé les pneus de son véhicule dégonflés, face à la mairie.

Prochain conseil municipal: Budget préparatoire le vendredi 4 mars 2016 à 20 heures.

Prochain conseil municipal: Vote du budget le vendredi 25 mars 2016 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Maire
Philippe VANDEPUTTE